

Le Medef, la Fédération Bancaire Française et la Médiation du crédit aux entreprises sensibilisent les TPE-PME sur les mesures à prendre en cas d'augmentation des besoins de trésorerie

Publié le 16 juillet 2015

Pour les TPE-PME, un rebond d'activité peut générer des tensions en matière de trésorerie, en raison des délais de paiement de certaines commandes. Pour cette raison, le Medef, la FBF et la Médiation du crédit informent leurs réseaux sur les solutions existantes pour répondre à une possible augmentation de leurs besoins de trésorerie pendant l'été.

Le regain d'activité bienvenu que connaissent actuellement certaines TPE-PME avec des carnets de commandes qui se remplissent plus rapidement risque en effet de mettre en tension leur trésorerie : ces nouvelles commandes ne leur seront souvent réglées qu'à l'automne, alors même qu'en juillet et août elles devront payer l'URSSAF et l'AGIRC-ARRCO pour les retraites complémentaires de leurs salariés.

Le Medef, la FBF et la Médiation du crédit les ont donc invité à se rapprocher de leurs banques afin d'étudier en amont les solutions de financement les plus adaptées à ce rebond d'activité, et à avoir recours en cas de difficultés aux dispositifs prévus par l'AGIRC-ARRCO et les URSSAF.

Anticiper la gestion du besoin en fonds de roulement

Thibault Lanxade déclare : *« Depuis quelques semaines, je rencontre dans les territoires des TPE-PME qui ont des carnets de commandes plus fournis. Elles sont encore très peu nombreuses mais c'est un signal positif. Il est important d'anticiper la gestion du besoin en fonds de roulement pour que ce frémissement soit une bonne nouvelle et pas un piège économique. Les TPE-PME sont des marathoniens qui viennent de traverser le désert avant de s'attaquer à la montagne. Il faut prendre garde qu'elles soient suffisamment hydratées pour ce nouvel effort. »*

Marie-Anne Barbat-Layani, Directrice générale de la Fédération Bancaire Française, précise : *« Le financement des TPE-PME est la première priorité stratégique des banques françaises. C'est un élément important de la confiance des chefs d'entreprises et nous contribuons ainsi à la croissance et à l'emploi. Les conditions de crédit sont favorables pour l'investissement comme pour les besoins court terme : croissance des encours de prêts, obtention de prêts de trésorerie pour 8 PME sur 10 et taux pratiqués parmi les plus bas en Europe. Un chef d'entreprise ne doit pas rester seul face à une question de croissance de son activité : son banquier lui proposera des solutions. »*

Pour Fabrice Pesin, Médiateur national du crédit aux entreprises : *« Anticiper et prévenir sont les mots clés. Tout chef d'entreprise en manque de trésorerie et qui anticipe une reprise imminente de son activité doit prévenir ses partenaires bancaires le plus en amont possible pour pouvoir procéder ensemble à la mise en place de solutions de financement adaptées. Il aura ainsi la marge de manœuvre nécessaire pour profiter pleinement de toutes les opportunités de la reprise conjoncturelle. »*